



Grenoble agit pour prévenir les addictions et réduire les risques associés

En France, le niveau de trafic de drogues et de consommation de produits psychoactifs ne baisse pas, malgré un fort investissement de la police et de la justice et une législation parmi les plus répressives d'Europe. Les impacts sont forts sur la santé des consommateur-rices, la tranquillité des quartiers et des habitant-es, et renforcent la violence inhérente aux réseaux criminels. Depuis 2019, la Ville et le CCAS amplifient leurs actions autour de la prévention des addictions et des risques associés. Parmi les actions : en lien avec la Mission Interministérielle Contre les Drogues et les Conduites Addictives, la Ville a soutenu et continue de soutenir le projet de vidéos d'Alexandre Lopez et de la SCOP Tchookar visant à sensibiliser les consommateur-rices sur les impacts de leur consommation de drogues.

La Ville s'adresse à tous les publics concernés de près ou de loin par les conduites addictives : jeunes consommateur-rices, professionnel-les du social accompagnant des publics en situation d'addiction, habitant-es de quartiers touchés par le trafic, enfants et adolescent-es pour retarder l'âge des premières consommations, personnes en situation d'addiction, etc.

La consommation de produits psychoactifs a des impacts sur de nombreux aspects de la vie dans la ville. D'abord, sur la santé publique avec des effets négatifs au niveau physique et mental. Mais aussi, sur la tranquillité publique avec des désagréments en termes de tranquillité et de sécurité liés au trafic pour les habitant-es et des nuisances liées à la surconsommation de produits psychoactifs en milieu festif.

La Ville, en lien avec ses partenaires, notamment avec la Mission Interministérielle Contre les Drogues et les Conduites Addictives et l'ARS, agit sur de nombreux volets :

▶ **Prévention dès le plus jeune âge**, notamment sur les risques liés à l'usage des écrans (via les écoles, la santé scolaire et les crèches).

▶ **Actions d'aller-vers les jeunes en milieu festif** pour échanger autour de la prévention et la réduction des risques par un binôme jeunes, pour apporter des connaissances et un espace d'échanges avec une équipe de travailleuses pairs et par subvention à des associations spécialisées : Avenir Santé, Keep Smiling, Serein-es.

▶ **Actions d'aller-vers les jeunes dans différents secteurs de la Ville** (événements de la Mission

locale, à La Chaufferie, au Transfo, dans les collèges, etc) pour ouvrir des espaces d'échanges sur les représentations et les consommations de produits psychoactifs.

▶ **Accompagnement des publics très précaires du CCAS** : formation des professionnel-les des lieux d'hébergement sur les addictions, accompagnement des personnes concernées par une travailleuse paire, mise en lien avec des centres d'addictologie, actions de prévention collective dans les lieux d'hébergement, etc.

- ▶ **Participation aux campagnes nationales sur le Mois Sans Tabac ou le Dry January**, pour informer la population générale des impacts négatifs liés à la consommation des deux produits psychoactifs les plus consommés en France : le tabac et l'alcool.
- ▶ **Expérimentation d'une rue Sans Tabac sur la rue Sergent Bobillot.**
- ▶ **Actions de prévention auprès des agent-es de la Ville.**
- ▶ **Coordination des partenaires de la réduction des risques.**
- ▶ **Cellule de coordination autour de situations individuelles complexes.**
- ▶ **Actions de sensibilisation des professionnelles** aux différents produits/consommations.
- ▶ **Signature et diffusion de l'arrêté interdisant la vente de protoxyde.**
- ▶ **Mobilisation des habitant-es des quartiers impactés par le trafic pour sensibiliser les consommateur-rices aux externalités négatives engendrées par leur consommation** : financement de cartels de la drogue à l'international, hausse des victimes liées aux règlements de comptes violents... Deux spots-vidéos ont ainsi été réalisés en 2020 à partir de témoignage d'habitant-es.

Spots-vidéos de sensibilisation aux impacts sociaux de la consommation de drogue

En 2020, à la suite d'un appel à projet auprès de différents vidéastes, et à partir d'échanges avec un groupe d'habitant-es et de commerçant-es d'un quartier touché par le trafic de drogues, Alexandre Lopez et la SCOP Tchookar ont réalisé des vidéos pour sensibiliser les consommateur-rices aux conséquences engendrées par le trafic. Le projet est soutenu par la Ville de Grenoble et financé par la MILDECA.

« *Que l'on ouvre les yeux sur la réalité et que chacun-e s'interroge sur sa responsabilité* » : tel est le message qu'ont souhaité adresser plusieurs acteurs de terrain, habitant-es, commerçant-es et associations aux consommateurs et consommatrices de stupéfiants. À travers des scènes de la vie quotidienne dans les quartiers touchés par le trafic de drogue, l'objectif des vidéos est de donner à voir ce qu'ils et elles vivent et constatent chaque jour : la détresse des habitant-es et les conséquences du deal sur leur santé, leur vie psychologique, familiale ou sociale. Avec l'intention de mettre au centre de la réflexion - pour le questionner - le rôle joué par les consommateur-rices qui, à travers leurs actes individuels d'achat, participent directement aux effets du trafic dans des contextes qui leur sont abstraits, soit qu'ils soient géographiquement éloignés de leur cadre de vie, soit qu'ils participent d'une réalité moins quotidienne.

En chiffres

Sur les consommateur-rices

En France, on compte **900 000 consommateurs-trices au quotidien de cannabis** et **600 000 usager-es ponctuel-les ou régulier-ères de cocaïne**.

Les jeunes de 17 ans d'Auvergne Rhône-Alpes sont plus nombreux-ses que la moyenne nationale à avoir expérimenté la consommation d'alcool (**87,5 %** contre 85,7%), à avoir expérimenté le tabac (63 % contre 59%) ou le cannabis (**41,6 %** contre 39,1%) (source OFDT, 2017).

En 2018, sur 1300 lycéen-nes de la Métro, **38,6 % déclaraient avoir déjà consommé du cannabis**, dont **46 % consommaient plusieurs fois par mois** (source : enquête de la Métro sur les conduites addictives des jeunes, réalisée par le cabinet Eneis en 2018).

Sur le trafic

On dénombre environ **3 300 points de deal** en France (chiffres 2021).

On estime que les Français-es ont dépensé environ **4,2 milliards d'euros** dans les produits psychoactifs illicites en 2020.